



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

Extrait du PV n° 08 du 29/09/2020

« Nous sommes convaincus que tous les membres de la Fédération se conduiront en personnes responsables et que vous et vos membres allez prendre toutes les mesures pour respecter les consignes de sécurité. Merci à vous tous.

Si un de vos joueurs devaient être victime d'un cas avéré ou de suspicion de Covid, merci de le signaler au Comité Fédéral.

L'Union Royale Sportive Interbanques ne peut être tenue responsable si un cercle et/ou un joueur ne respecte pas les protocoles de sécurité (sportif et Horeca) ».



Réunions

Prochaines réunions pour les délégués à 18 h 30 au clubhouse de BNP Paribas Fortis

06/10/2020 (annulée)	20/10/2020 AG (voir détails ci-dessous)
12/01/2021	09/03/2021 11/05/2021



Comité de Discipline

Rencontre AEK Bruxelles - Solvay Sports du 19/09 : forfait tardif.
Score 5 - 0 + amende de 50 euros à charge de Solvay Sports.

Manquements FDMé 19/09 (amende 5 euros) :

Finalisation avant match tardive (- 5 minutes avant kick-off) : Brussels LTC 1.
Pas de signature après match : ---

Manquements FDMé 26/09 (amende 5 euros) :

Finalisation avant match tardive (- 5 minutes avant kick-off) : AC Trinacria & NATO FC 2.
Pas de signature après match : Royal Radio TV Boys.



Inter Fédérations

ABSSA - FTF - KAVVV - KVV

Tous les joueurs de FTF Bosanci.
Requalifiés au 23/09/2020.

La Royale ABSSA nous signale la levée de suspension de tous les joueurs du FC Crabe.



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL



Divers - Saison 2020 -2021

RENCONTRES

Si un cercle devait invoquer le report d'un match (**uniquement pour cause de Covid-19**), la(les) rencontre(s) sera (seront) considéré(e)s comme non jouée(s). De plus, une attestation signée par le Service du Personnel (pour les sociétés) ou par le CQ **et** le Président (hors sociétés) ou par les autorités communales devra nous être fournie au plus tard le mardi qui précède la rencontre.

Les Cercles de BNP Paribas Fortis et KBC Bank ne sont pas autorisés de jouer par leur direction et ceci jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les rencontres non jouées pour cause de pandémie ne seront pas rejouées.

CONDITIONS SANITAIRES

1. Respect des consignes de sécurité fixées par les autorités fédérales, les communes, l'Union Belge et les protocoles sportifs et de l'Horeca.
Distanciation sociale, port du masque obligatoire dans les complexes et sur le banc,
La seule personne dans la zone neutre qui ne doit pas porter de masque est le T1.

Chaque équipe visitée communiquera, quelques jours avant son match, à l'équipe visiteuse (avec copie au Comité Fédéral) les consignes particulières de leur complexe et/ou de la buvette, ainsi que la disponibilité des douches et des vestiaires.

2. Si un arbitre ou le délégué de l'équipe adverse devait utiliser le matériel d'une équipe, il devra être désinfecté à chaque utilisation par la personne qui n'a pas de matériel.
3. Le délégué se présentera chez l'arbitre avec un masque.
4. Lors du contrôle d'identité, ni l'arbitre, ni le délégué adverse ne doivent manipuler les CI.
5. L'équipe visitée fournira à l'arbitre **deux petites bouteilles d'eau fermées**.
6. Chaque équipe s'occupe de ses propres boissons, qui seront individuelles ou utilisera des gobelets.
7. Le verre de l'amitié, après le match, reste autorisé en respectant le protocole Horeca.
8. Il est obligatoire que chaque équipe soit équipée d'un flacon de gel hydroalcoolique.

RAPPELS :

1. **Sur les FDMe, ne mentionnez un nom dans la case « Docteur » que si la personne est vraiment médecin de profession. En cas d'incidents, cela pourrait avoir des répercussions graves pour cette personne.**
2. **Le délégué doit rester sur le bord du terrain et être à la disposition de**



UNION ROYALE SPORTIVE INTERBANQUES FOOTBALL

l'arbitre. Ce n'est pas à lui de courir lorsqu'un ballon sort du terrain ou du complexe.

Changements d'heures de kick-off et/ou de terrains :

CHANGEMENT DE TERRAIN TEMPORAIRE :

Etant donné que le NATO Staff Center n'est pas accessible pour l'instant, les rencontres à domicile du NATO FC se joueront à :

KFC Werchter Grotestraat 52 à 3118 Werchter Terrain en herbe

Pour y accéder : via Haacht N21 (ou E314 sortie Rotselaar N229) passer sur le pont de la Dyle-Demer, Nieuwebaan (Attention radar tronçon 50 km/h), au rond-point tout droit et ensuite première à droite Grotestraat (flèche indicatrice KFC Werchter), le terrain est sur votre gauche en face du numéro 52.

L'horaire reste identique. Nous vous préviendrons quand le NATO Staff Center sera à nouveau accessible.

CHANGEMENT DE TERRAIN POUR TOUTE LA SAISON :

FC Europa EU jouera dorénavant tous ses matchs à domicile à :

16 h Terrain KVV Zaventem Eversestraat, 96 à 1932 Sint Stevens Woluwe.

03/10	17 h 00	CS Eurocommission 3 - Inter New Inn 1 (terrain BARCA)
	17 h 00	CS Eurocommission 4 - Inter New Inn 2 (terrain BARCA)
10/10	17 h 00	CS Eurocommission 1 - Banque Nationale 1 (terrain BARCA)
	17 h 00	CS Eurocommission 2 - AC Trinacria (terrain BARCA)
07/11	14 h 00	FC Gast - STIB-MIVB 3
	15 h 30	FC Deutsche Boys - KBC Bank
27/02	14 h 00	FC Gast - FC NATO 2
	15 h 30	FC Deutsche Boys - CS Eurocommission 1
13/03	14 h 00	FC Gast - FC Belfius
	15 h 30	FC Deutsche Boys - KBC Bank

Changements de dates :

19/12	15 h 30	MADIP - FC Deutsche Boys	
30/01	14 h 00	Banque Nationale 1 - MADIP	(journée du 07/11)
17/04	14 h 00	BNPPF 1 - FC Deutsche Boys	

Renseignements : René Dedeken
✉ comite@ursib-football.be